

UN GESTE D'ACTION FRANÇAISE

EN 1842¹

MESDAMES, MESSIEURS,

Ce fut pour nous une minute historique que celle où, le 13 septembre 1842, un fils de notre race se leva au parlement de Kingston, et, malgré le découragement universel, malgré les règlements de la Chambre et malgré une loi impériale, osa parler français. C'est un geste d'action française que vous êtes venus fêter ce soir puisqu'il a été fait de vaillance généreuse pour le triomphe d'une idée. Cette minute de 1842 a peut-être décidé de notre avenir et elle reste, dans l'existence de l'homme qui l'a vécue, le grand instant de beauté morale, parce qu'il affirma que ni les honneurs ni le pouvoir ne valent la langue et l'âme d'un peuple. (*Vifs applaudissements.*)

Nous sommes au lendemain de la révolte. Le peuple est tombé dans un pire état que l'aigreur; c'est un peuple abattu qui a des conseillers d'abattement. Il a vu tourner brusquement à la catastrophe une lutte de trente ans pour la cause la plus juste, pour le plus légitime idéal politique. A ses demandes de liberté, on vient de répondre par des coups de feu, par d'affreuses dévastations, par l'échafaud.

¹ NOTE DE LA RÉDACTION. — *L'Action française* consacre la majeure partie de cette livraison à la commémoration du geste de La Fontaine, faite sous ses auspices, au Monument National, à Montréal, le 13 septembre. Cela l'oblige à diminuer sensiblement la part habituellement faite à ses autres rubriques, mais on ne célèbre pas tous les jours La Fontaine ! Nos lecteurs seront particulièrement heureux de trouver ici le texte même de la conférence prononcée par M. l'abbé GRÔULX.